



Du quartier  pour du mois de février

l'an mil huit cent vingt-un.

2 ACTE DE NAISSANCE de *amelie françoise renaud*,
née le quatorze février
à trois heures du matin, fille *legitime de
jean renaud,
âgé de vingt quatre ans, profession de *laboureur*;

* Si l'enfant est naturel, il faudra déclarer s'il est reconnu ou non reconnu.

et de *françoise hercouets*,
âgée de vingt cinq ans, profession de *menagere*,
demeurant à *la Malhoure*.

L'Enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être du sexe *feminin*.

La déclaration de la naissance a été faite par *jean renaud*
pere de l'enfant, âgé
de *vingt quatre* ans, profession de *laboureur*,
demeurant à *la Malhoure*.

Premier témoin, *jean bouard*,
âgé de *cinquante cinq* ans, profession de *laboureur*
demeurant à *la Malhoure*.

Second témoin, *quij Mehus*,
âgé de *vingt neuf* ans, profession de *laboureur*,
demeurant à *plenee*.

Lecture donnée de ce que dessus les comparans et témoins ont déclaré *Me Siquet*

M^r De Closmadeuc, parvair
amelie hercouets, Marraine

Constaté suivant la loi, par moi *Sinel de la Villerober*
Maire Officier de l'Etat civil soussignant.

Sinel de la Villerober
(maire)

Informations liées à l'image.

Cote : 5MIÉC807
Lieu : Malhoure (La)
Période : 1816 - 1844

Commentaire.

Naissance Amélie Françoise RENAUD le 14 février 1821 à La Malhoure.
AD 22, La Malhoure, N 1816-1844, vue39/240.